

*Le budget—M. Garant*

réduire le déficit fédéral à des proportions plus modérées sans avoir à nous approprier d'une partie plus grande des revenus globaux, c'est-à-dire sans avoir à décréter une augmentation générale des impôts.

Monsieur le président, la population canadienne nous sera certainement un jour redevable et reconnaissante d'avoir pu éviter les solutions de facilité en n'annonçant pas d'augmentation générale d'impôt et en préservant l'indexation du régime fiscal des particuliers. Si faciles qu'elles soient, ces solutions auraient présenté de graves inconvénients dans la conjoncture de croissance économique actuelle plutôt lente. Elles auraient facilement pu tuer dans l'œuf l'embryon de reprise économique que nous croyons percevoir très clairement.

Monsieur le président, jamais nous n'insisterons assez sur l'importance pour les contribuables canadiens, et surtout pour ceux qui sont le plus dans le besoin, de l'indexation générale du régime fiscal des particuliers. L'indexation réduira de 1.6 milliard de dollars les impôts fédéraux sur le revenu que les particuliers auraient dû autrement payer l'an prochain, alors que ce genre de réduction d'impôt nous est accordé au Canada de façon tout à fait gratuite chaque année. Aux États-Unis, on en fait une mesure discrétionnaire qu'on annonce toujours à très grand renfort de publicité. Nous, contribuables de la province de Québec, connaissons la valeur de l'indexation du régime fiscal des particuliers. Si notre fardeau fiscal est de 23 p. 100 plus élevé que le fardeau fiscal moyen des Canadiens, c'est précisément parce que le gouvernement du Québec qui prélève ses propres impôts provinciaux a négligé d'indexer de façon générale le régime fiscal des particuliers pour ne le faire que très partiellement au cours des deux dernières années. Nous réalisons donc de façon plus consciente la valeur inestimable de l'indexation fédérale en ce qui a trait à l'économie d'impôt. Enfin, monsieur le président, je parlerai de notre appui sans cesse renouvelé à la Banque du Canada dans son effort de limitation de l'expansion de la masse monétaire. Nous avons donné priorité au développement économique en prévoyant des fonds suffisants pour financer des activités aussi stratégiques que l'expansion industrielle, la recherche et le développement, la promotion des exportations, l'amélioration des transports et le recyclage de la main-d'œuvre. Nos préoccupations pressantes au sujet d'une saine concurrence qu'il convient de promouvoir et au sujet du poids de la réglementation publique qu'il convient d'alléger, nos engagements à l'effet d'accroître l'aide au monde en voie de développement, parce que nous sommes conscients du fait que les performances de toutes les économies sont interdépendantes, et finalement, notre intention ferme de soutenir l'aide sociale et économique aux plus défavorisés, tel que promis lors de la dernière campagne électorale et lors du discours du trône; voilà une panoplie de mesures budgétaires et économiques, toutes aussi importantes les unes que les autres, qui devraient permettre par leur action commune de résorber progressivement l'inflation, de relancer l'investissement et la productivité, de se rapprocher du niveau de plein emploi, et surtout de s'assurer, dans l'intervalle, d'une protection minimale contre ces deux calamités qui ont pour noms: l'inflation et le chômage.

J'aimerais traiter maintenant, monsieur le président, de la question énergétique. Certaines personnes ont paru étonnées

que le programme énergétique national prenne une telle place dans le budget de cet automne. Quelques-unes d'entre elles ont même déclaré qu'il ne s'agissait pas d'un énoncé de politique budgétaire, mais bien d'un énoncé de politique énergétique. Je dois avouer que je m'explique mal une telle réaction qui dépeint, me semble-t-il, une ignorance grave de la problématique économique canadienne comme de la problématique économique mondiale. Car, le double problème de l'inflation et d'un chômage persistant, auquel ont été confrontées les économies occidentales, trouve bien son origine dans la crise du pétrole de 1973 et dans les nombreuses secousses qui ont suivi.

Monsieur le président, maintenant que le pire semble passé pour ce qui est des effets sur notre économie de la hausse brutale des prix de l'OPEP, maintenant que le Canada est un exportateur net d'énergie et qu'il s'appuie de cette façon sur une position de force, maintenant qu'à la lumière des dernières et des prochaines augmentations de prix domestiques, l'assiette fiscale énergétique a pris et prendra des proportions de plus en plus fabuleuses, maintenant que notre dépendance partielle à l'égard du pétrole importé coûte de plus en plus cher à l'État central dans ses efforts d'assurer un traitement identique à tous les Canadiens, qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest. Il est tout à fait raisonnable que le gouvernement fédéral se soit senti obligé de mettre de l'ordre dans le domaine de l'énergie au Canada, et qu'il ait opté de le faire au moyen de mesures budgétaires, compte tenu des revenus colossaux qui sont impliqués dans l'entreprise canadienne énergétique et de la nature même du problème qui est essentiellement une question de partage de ces revenus colossaux entre les divers intervenants, soit les producteurs qui ont droit à un juste retour sur leur investissement qui puisse les inciter à développer par le réinvestissement notre potentiel énergétique incomparable, soit les consommateurs qui ont droit à un prix fait au Canada, qui tienne compte des conditions d'exploitation canadiennes et qui les protège contre les effets néfastes des hausses brutales et imprévisibles des prix de l'OPEP conditionnées par une politique internationale des plus instable, soit enfin les divers paliers gouvernementaux qui ont droit aux ressources budgétaires leur permettant de remplir leurs engagements énergétiques respectifs, qui sont complémentaires certes, mais qui sont aussi essentiellement différents.

Monsieur le président, le programme énergétique national annoncé dans le budget est sans aucun doute le programme énergétique le plus complet et le plus ambitieux à avoir vu le jour au cours de toute l'histoire canadienne.

● (2140)

Je suis certain que les principes fondamentaux sur lesquels repose ce programme, savoir sécurité, participation et équité, rejoignent les désirs de la population tout entière; population qui souhaite certes la sécurité des approvisionnements et l'indépendance progressive vis-à-vis le marché mondial du pétrole; population qui souhaite également la possibilité, pour tous les Canadiens indépendamment de leur région d'appartenance, de participer à l'industrie de l'énergie et de profiter de son essor et, finalement, population qui souhaite également l'équité dans le partage des recettes qui tienne compte de la plus authentique tradition canadienne, savoir, la mise en commun de notre patrimoine national.

Monsieur le président, la nouvelle politique énergétique, pour des considérations d'ordre économique et d'équité, limite